L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 23 AVRIL 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

C. F. WEISSE & Cie., PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: LUNDI MATIN, 23 AVRIL.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain et deux des terrains contigus, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues Hercules, Clio, Erato et Dryades; et deux autres terrains avec bâtisses, même îlet, Premier District—Aussi une portion de terrain dans l'îlet borné par les rues Claiborne, St Antoine, St Jn Baptiste et Annette avec une jolie maison de résidence sur la rue Claiborne.

Par Gardner Smith, Tell & Co.—Au No 22, rue du Camp, à 10 heures, la stock bien connu de bijouterie fine, montres, pendules, coffre-fort, [illegible], etc., provenant de la succession W. Stedman.

Par Montgomery & Roe—à leur salle d'encan, grande vente sans réserve, de marchandises sèches, habillements, lingerie, articles en pailles, chapeaux, etc.—Aussi, chapeaux paille et autres articles. Aussi, aux écuries Montgomery Tattersall, beaux chevaux et voitures, buggies, etc.

Par B. Turpin — sur Levée, près du [illegible] de Troisième District, 275 barriques vin rouge, du vin de Narbonne et des sardines à l'huile.

Par Hoffman & Marks—Au No 60 de la rue de Chartres, marchandises [illegible].

Par Sohle et Geoppert—leur salle d'encan, un billard endommagé.

Par D. B. Murphy—à la Levée, au [illegible] de la rue Poydras, 10 wagons à bras [illegible].

Par B. Gutierrez—Pelotonnerie des rues Commune et Franklin, [illegible], pianos, glaces, tapis, rideaux, etc.

Par G. Lé[illegible]—No 69 de la rue de Chartres, marchandises [illegible].

Propriétés [illegible]—L'attention particulière est appelée sur les ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Gravier, par le ministère du Shérif. 3 ventes considérables:

1o—Un terrain et les améliorations qui s'y trouvent, situé rue Hercules, Clio, et Dryades, Premier District.

2o—Un terrain et les améliorations qui s'y trouvent, situé rues Dryades, Clio et Erato, même District.

3o—Un terrain et les améliorations qui s'y trouvent, situé à l'angle de la rue Claiborne et Bienville, même District.

4o—Une jolie maison, No 274, rue Claiborne, entre St Antoine et Annette, Troisième District.

Pour les détails, voir les annonces.

[illegible]—Nous rappelons à nos lecteurs qu'aujourd'hui, à [illegible] heures du matin, René Gutierrez, encanteur, vendra [illegible] coin des rues Commune et Franklin, le mobilier [illegible] d'une [illegible] BEAUX MEUBLES de salon, de salle à manger et de chambre à coucher et un PIANO PLEYEL; [illegible]. Voir aux avis.

La Proposition de M. James Robb.

M. James Robb est certainement l'homme des grandes idées, des conceptions [illegible] et il a été remarqué son esprit [illegible]. Le [illegible] proposé aujourd'hui aux actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Jackson, [illegible] nouvelle idée gigantesque et la [illegible] de M. Robb, à propos de [illegible] rappelle les fameuses lettres qu'il adressa en 1857 au gouverneur Wickliffe, sur les travaux publics dans notre Etat. [illegible]

[illegible]

Nouvelles de France.

(Correspondance particulière de l'Abeille.)

Paris, [illegible].

Je ne vous apprendrai rien en vous disant aujourd'hui que les nouvelles sont plus que mauvaises en ce qui concerne les affaires d'Allemagne. [illegible]

[illegible]

M. Hippolyte Passy, ancien ministre de Louis-Philippe, a envoyé à M. Solaloja sa [illegible] complète [illegible].

La conférence qui s'occupe de l'affaire des Principautés s'est réunie aujourd'hui [illegible].

[illegible]

LES BOURSES FRANÇAIS ET ANGLAIS.

Quelques personnes nous ayant manifesté le désir de connaître l'influence que les bruits de guerre en Europe pouvaient exercer sur le cours des fonds publics en France et en Angleterre, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ci-dessous un bulletin de bourse extrait de la *Liberté* du 29 mars:

Bourse du mercredi 28 mars.

Midi, avant Bourse.—Les dispositions sont [illegible]. On parle d'un article de la *Gazette* [illegible], reproduit par le *Journal des Débats*, [illegible] crainte des complications nouvelles [illegible] Russie, dans la question des Principautés danubiennes et dans celle des [illegible].

[illegible], on offre la Rente de 68 47 1/2 à 68 45. A l'ouverture du parquet, ce cours est sanctionné par les agents. La baisse s'accuse et toutes les valeurs en sont affectées.

1/8 de baisse à Londres sur les Consolidés.

Une heure à deux.—La baisse se poursuit sans réaction. La Rente est offerte successivement à 68 40, 68 37 1/2 et 68 35. Les valeurs, de 2 50 à 5 fr. au-dessous des cours de clôture d'hier. Le Comptoir d'escompte est le plus frappé; il est offert à 915 fr., en baisse de 10 fr.

On ne parle pas sans quelque amertume et sans regrets de l'état actuel des affaires. Les nouvelles de Londres, les escalades des banques accusent une abondance considérable de numéraire et toutes ces ressources restent sans emploi....... La situation financière peut se peindre en quatre mots: pléthore d'argent, découragement d'affaires. Peut-être aussi y a-t-il aussi quelque chose de plus.

Il y a, du reste, peu de transactions et les hauts cris des groupes et du parquet cachent mal l'absence des affaires. Il faut dire aussi que nous allons entrer dans les fêtes de la semaine sainte. L'argent, a-t-on dit, n'a ni religion, ni opinion, cela peut-être vrai. Il n'en subit pas moins toutes les influences et toutes les impressions.

Il n'est pas encore question des reports.

Les primes sur la Rente sont offertes à 7 c. et 10 c. d'écart dont 10 c. pour le 31.

On affiche la seconde cote de Londres. Encore 1/8 de baisse, cela fait 1/4 aujourd'hui.

Trois heures.—Dans le dernier quart d'heure de la Bourse, la baisse s'accuse par des ventes précipitées.

Le 3 0/0 finit à 68 27 1/2, en baisse de 30 c.

Le 5 0/0 Italien, à 60 05, en baisse de 72 c. 1/2.

Les valeurs restent, en général, aux plus bas cours de la journée.

LE CAISSIER DE LA BANQUE DE POITIERS.

Nous avons dit qu'on avait arrêté à New-York, en vertu du traité d'extradition, le caissier de la succursale de la Banque de France à Poitiers.

Le *Petit Journal* donne les détails qui suivent sur le vol dont il s'est rendu coupable.

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRES D'HABEAS CORPUS.—Un writ d'habeas corpus a été demandé à la Cinquième Cour de District, juge Lénaunout, en faveur de Dave Whitney, Wm Pease et Dani Taylor qui ont été arrêtés le 14 du courant par le lieut. Manning et l'officier spécial Fowler, sur la prévention d'être dangereux et suspects et d'avoir porté des armes cachées.

Le recorder Abeam a envoyé les prévenus au workhouse. La pétition allègue que les lois de la Louisiane ne connaissent pas l'offense d'être *suspect et dangereux* que le soi-disant recorder n'a pas été commissionné par le gouverneur et qu'il siége sans en avoir l'autorité réelle. John Fally est l'avocat des pétitionnaires.

VOL.—Samedi dans la nuit, des voleurs sont entrés dans la maison de M. Joseph Mounde, à l'encoignure des rues Bourbon et Toulouse et y ont pris $1000 en or.

Un nommé Pierre Louis a été arrêté près de là quelques heures après le coup sur l'accusation portée par M. Mounde d'avoir participé au vol.

RÉFRACTAIRE.—P. W. Haley a été arrêté hier dans le Troisième District sur la prévention de s'être soûlé, d'avoir troublé la paix et refusé de payer les rafraîchissements qui lui avaient été servis par J. Goetz. Il comparaîtra aujourd'hui devant le recorder Letten.

DÉMENCE.—Un individu nommé Geo. Blakeley a été recueilli hier dans la rue et emmené chez lui dans un état de démence. On suppose qu'il est complètement fou. Il demeure rue Clio 157, Premier District.

UN MOBILIER ARRÊTÉ POUR FRAUDE.—Le chef de police a arrêté hier un individu de Mobile, nommé W. S. Clayton, sur la prévention d'abus de confiance et de détournement de fonds. Il se serait approprié la somme de $1,400 collectée par lui, et due à R. D. Port & Co de cette ville. Il paraît qu'il était au service de cette maison.

VOL AVEC EFFRACTION.—Wm Martin, alias Wm Hay, a été arrêté hier rue Philippa, sur la prévention d'être entré de jour dans le Crystal Palace Coffee House, et d'avoir enlevé $30 ou $40 d'un tiroir. Il aurait fait ce coup dans la nuit du 20.

Francis Dorsey a été arrêté comme complice.

NOYÉ.—Une femme, nommée Margaret Cavanagh, est tombée samedi soir dans le nouveau Canal et s'est noyée. Elle était âgée d'environ 40 ans et native d'Irlande.

ENFANTS PERDUS.—Chaque jour nous apprenons au bureau télégraphique de la police qu'on est à la recherche d'enfants égarés ou perdus.

Un petit garçon âgé d'environ 5 ans, fils de M. F. Gaupp, propriétaire du Bath House, No. 131 rue des Remparts, perdu depuis samedi soir, n'a pas encore été retrouvé, et son père est d'autant plus en peine que le pauvre enfant pouvait se faire comprendre en anglais, en français et en allemand.

On voit d'après cela combien il serait utile d'apprendre aux enfants à répéter au moins machinalement le nom de leur rue et celui de leurs parents. Il y aurait alors plus de chance pour qu'ils fussent reconduits promptement vers la maison paternelle.

COURSE DE MACHINE POUR UN ENJEU DE $500.—Une lutte à la course a eu lieu hier matin à une heure et demie, entre la compagnie de pompiers de la "Persévérance" No 13 et la compagnie de pompiers de Washington No 20, pour un enjeu de $500. Cette lutte est venue de ce que dans un récent incendie le No. 20 avait devancé le No. 13. Le même numéro l'a emporté encore une fois de trois longueurs de cheval; mais par suite de quelque irrégularité dans la course des chevaux, la délivrance des $500 est restée soumise à la décision des juges qui la feront connaître ce matin.

UN TELEGRAPHE AMBULANT.

Une très intéressante expérience vient d'avoir lieu en présence d'une très nombreuse assistance composée de personnes appartenant aux principales compagnies des chemins de fer anglais. On a fait manœuvrer sur la ligne de Londres à Brighton un train portant un télégraphe destiné à servir aux communications entre le garde-frein et les conducteurs des locomotives. Cet appareil permet également aux voyageurs renfermés dans les divers compartiments de donner le signal d'alarme. L'appareil ne coûte que 3 livres sterling par wagon à adapter. L'expérience a réussi d'une manière complète, et M. Walker, l'inventeur de ce procédé, a eu les honneurs d'un banquet qui lui a été offert par les personnes ayant pris part aux expérimentations.

— Un brevet d'imprimeur vient d'être accordé par l'Empereur à la Société coopérative des ouvriers typographes de Paris. Cette décision, sur laquelle on ne comptait pas, a causé beaucoup de joie parmi les 34,000 typographes qui composent l'imprimerie parisienne.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DEMENAGEMENTS A NEW-YORK.

Les Caves évacuées par la Population.

MISE EN LIBERTE DE JEFF. DAVIS.

Condition qui lui serait imposée.

LE COMITÉ DE RECONSTRUCTION.

Modification de la Constitution.

SUPPRESSION LEGALE DES COULEURS.

Egalité Universelle.

SUFFRAGE NOIR EN 1876.

Conditions de réadmission pour le Sud.

Le Château à bord du Virginia.

33 Nouveaux Cas.

RAPPEL DES TROUPES FRANÇAISES DU MEXIQUE.

Trois termes d'évacuation.

Clôture du Congrès en Juin.

MARCHÉS.

Louisville, 24—Tabac, ventes 116 boucauts à des prix variant de 3 à 22—Farine plus faible à $7,25—Coton 30 c.—Maïs 60 c; avoine 46c—Porc 26; bacon 12c; côtés 16 1/4c; jambons au sucre 22c; saindoux 18 3/4c — Whiskey $2.22.

Cincinnati, 21—Farine inactive, mais sans baisse; ventes à $7.25—Blé inactif; maïs 55 à 66c; avoine 44c—Porc $28.50; saindoux 18 3/8 à 19c; bacon sans changement et calme—Groceries fermes.

New York, 21 — Les vapeurs City of New York, Hansa, Saxonia, Pierre et City of Cork sont partis aujourd'hui.

Le vapeur England est détenu à la basse quarantaine. Pas de nouvelles du Virginia.

San Francisco, 21—Le vapeur Ocean Ranger de Hambourg est arrivé; aussi, le vapeur Sierra Nevada, des mines de Colombia avec $186,000 en or.

New York, 21—Le Bureau de Santé a décidé qu'il fallait faire déménager la population de New York et de Brooklyn qui habite dans des caves et lui procurer des habitations plus saines.

Une dépêche au Philadelphia *Telegraph* annonce d'après une haute autorité, dit-il, que Jefferson Davis sera bientôt relâché aux mêmes conditions que C. C. Clay.

New York 21.—Coton inactif et nominal de 37 à 38; farine moins active, à 10 c. de baisse; whisky inactif à $2 27; blé languissant et nominalement de 2 c. plus bas, ventes à $1 98; maïs 88c; porc $26 62 1/2; saindoux 18 3/4; argent plus faible à 4 à 5 pour cent; sterling 107 5/8, or 126 5/8; fonds du gouvernement actifs: actions fortes mais inactives.

Le rapport du vapeur *England* accuse 182 hommes d'équipage, 16 passagers de chambre et 1202 d'entrepont. 50 sont morts pendant la traversée, 150 sont morts à Halifax, en tout 200 morts. Les passagers et les hommes d'équipage se portent bien maintenant.

37 malades du *Virginia* ont été transportés à l'hôpital. Il y a eu 5 nouveaux cas et 4 morts dans les hôpitaux hier.

Washington, 21—Le comité de reconstruction est d'avis aujourd'hui que la Constitution doit être amendée de manière à ce que dorénavant aucun Etat ne fasse plus de différence à cause de la couleur: à partir de juillet 1876 les nègres auront le droit de vote. Il n'y aura aucune représentation entre 1866 et 1876 pour la population de couleur privée du droit de suffrage, et les Etats du Sud pourront être représentés à cette condition en prêtant le serment prescrit par le Congrès.

Washington, 21—La chambre discute le message annuel du Président et la question de reconstruction.

Le sénat n'a pas siégé.

Vicksburg, 21—Dimanche: le Louisiana à 7 P. M.

Le coton est ferme et tranquille.

Le fleuve monte et baisse.

Washington, 22—Vendredi, 48 prisonniers nègres, accusés de petits vols, ont été envoyés en Louisiane, de leur propre consentement, sous la charge d'un officier du Bureau des Affranchis. Le cour lancera des ordres pour que les biens volés soient rendus aux propriétaires.

New York, 22—Horace Arnis, principal préveau dans le vol de la Banque Lord, a été arrêté à Montréal.

On rapporte que le choléra sévit avec une intensité effrayante à bord du Virginia et qu'il y a 33 nouveaux cas.

Washington, 22—Les patentes émises pour les ranchos espagnols et mexicains en Californie s'élèvent à $3,300,000 en valeur.

Le Col. Cooper, membre du du Tennessee au Congrès est désigné comme le secrétaire particulier mais temporaire du président.

Albany, 22—Jeudi des voleurs ont pris dans la maison de David Paul, fermier, résidant à un mille environ de Norwich, $75,000 en argent et en bons du gouvernement. Pendant l'absence du propriétaire, les voleurs ont presque tué de coups son fils pour le forcer à indiquer l'endroit où l'argent se trouvait.

Washington, 22—Le ministre de France a eu une entrevue avec le secrétaire d'Etat et lui a présenté l'adhésion formelle du gouvernement français en principe au retrait de son intervention tel qu'il a été exposé par M. Seward. L'Empereur fait une réponse amicale aux Etats-Unis et consent à retirer ses troupes à trois époques différentes, en novembre prochain, en mai et en novembre 1867. On croit que toute la correspondance à ce sujet entre les deux gouvernements sera envoyée, cette semaine, à la chambre des Représentants.

Des membres influents du Congrès pensent que la session sera close dans le commencement de juin.

St-Louis, 21 avril—Farine lourde et sans changement. Blé plus faible. Maïs en baisse. Avoine 52 1/2 à 47 c. Porc $26 50. Bacon calme, Côtés 16 c. Epaules 12c. Jambons au sucre 22 c.

Chicago, 21—Farine inactive. Blé en baisse de 1 1/2. Maïs 48 1/4. Avoine 28 1/2.

LES RESTES MORTELS DE LA REINE AMÉLIE.

Nous lisons dans le *Morning Herald* du 25 mars:

Aujourd'hui, les restes mortels de la reine Marie-Amélie ont été déposés dans un cercueil couvert d'un riche drap de velours noir, et décoré de clous et de poignées d'argent, avec cette inscription sur plaque d'argent:

« Marie-Amélie, reine des Français,
» née à Caserte (Deux-Siciles), le 26 avril 1782;
» morte à Claremont (comté de Surrey, Angleterre,) le 24 mars 1866. »

Weybridge sera le lieu de la sépulture; les restes de la reine seront inhumés dans le caveau qui est au-dessous de la chapelle privée de saint Charles, dédiée à saint Borromée.

Cette semaine, on préparera le caveau et la chapelle pour les funérailles de l'illustre défunte. L'intérieur de l'édifice sacré sera tendu de noir.

A la tête du cortége funèbre seront le duc de Nemours, le prince de Joinville, le comte de Paris, le duc de Chartres et le duc d'Aumale. Ils assisteront au service avec les dames et les membres de la maison de la défunte reine. Le service sera célébré mardi à 10 heures du matin dans la chapelle ardente, conformément au rite de la religion catholique romaine. Puis les princes et personnages de leur suite monteront dans des voitures de deuil et suivront le cortége funèbre jusqu'à la chapelle de mise Taylor, à Weybridge. Alors, sera déposé dans le caveau le cercueil à côté de celui qui contient la dépouille mortelle du feu roi Louis-Philippe inhumé là, le 2 septembre 1850. Les cercueils du roi et de la reine ne seront point séparés; ils seront à côté l'un de l'autre dans un même et seul tombeau.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Suppression du District Militaire.

Ordre Général No. 26. — Quartier Général du Departement de la Louisiane, Nlle. Orléans, 21 avril 1866.

I. Le District oriental de la Louisiane sera discontinué à partir de cette date. Les registres seront envoyés à ce quartier général. Les officiers commissionnés et les hommes enrôlés de service rejoindront leurs régiments respectifs.

II. Les officiers en service détaché, dans cette ville, qui se rapportaient au quartier général de district, se rapporteront maintenant au quartier général du poste. Les commandants de poste se rapporteront directement à ce quartier général.

En rendant les registres et en mettant un terme aux affaires de son quartier général, le major-général breveté W. T. Sherman est, par le présent ordre, relevé de service dans ce département, afin de le mettre à même de se conformer aux ordres généraux No. 23, émanant du département de la guerre.

Le brigadier général breveté Charles A. Hartwell du 10e de grosse artillerie de couleur des Etats-Unis, assumera, en addition à ses autres devoirs, le commandement du poste de la Nouvelle Orléans, en y comprenant les paroisses d'Orléans et de Jefferson.

III. Des rapports mensuels de tous les prisonniers seront envoyés par les commandants de poste à ce quartier général, le dernier jour de chaque mois; ils contiendront, pour chaque cas, la nature de l'accusation, la date de la détention, et l'ordre en vertu duquel il y a eu détention. Les ordres existants de ce quartier général ou de quartiers-généraux inférieurs seront modifiés en conséquence.

Par ordre du major général Canby,

WICKHAM HOFFMAN,
Assist. Adj. Gén.

LES SCENES DE BARLETTA.

Nous avons parlé, dit un journal de Paris, des scènes de meurtre et de désordre qui ont eu lieu à Barletta, ville importante du pays napolitain. Au parlement italien, M. Chiaves, ministre de l'intérieur, les a résumées ainsi:

« A la suite d'un sermon d'un moine, qui excita l'auditoire contre un ministre évangélique établi depuis longtemps à Barletta, une foule de gens se rendit à l'habitation du ministre. Ne l'ayant pas trouvé chez lui, ils tuèrent trois personnes qui étaient dans la maison, et que les fanatiques supposèrent être des sectateurs de la communion évangélique. L'autorité locale est intervenue avec les moyens qui étaient à sa disposition, et un agent de l'autorité a été blessé.

» Le fait est très douloureux; 75 arrestations ont été opérées. On a aussi arrêté un autre prédicateur qui paraissait avoir des intentions semblables à celles de son collègue. Le gouvernement ne sera pas trop fort pour réprimer des faits de cette nature et d'autres faits qui se produiraient contre la tranquillité et la sécurité publiques en adoptant des mesures exceptionnelles, pour qu'il soit même nécessaire de penser maintenant à l'abolition du premier article du statut. »

Une lettre écrite le 21, de Barletta, au *Corriere italiano* donne les détails suivants:

« Une tourbe de forcenés guidés par des prêtres se mit, le 19 du courant, à parcourir les rues de la ville.

» Des maisons de citoyens pacifiques ont été envahies et les barbaries les plus atroces ont été commises. Tous ceux que l'on trouva dans ces maisons furent tués et les meubles mis en pièces, ou les jeta par les fenêtres dans les rues, pour en faire ensuite des auto-da-fé dans toute l'acception de ce mot terrible, car cette tourbe ivre et fanatique a brûlé, avec ces meubles, trois malheureuses victimes.

» Il nous a semblé pour un instant être revenus en plein moyen âge.

» Comment raconter toutes les atrocités commises? La plume s'y refuse. Ici, c'est un homme qu'on jette du troisième étage d'une maison; là, des femmes, des furies, assomment, elles aussi, deux malheureux: l'un est égorgé avec un rasoir, l'autre lapidé avec barbarie et foulé aux pieds par ces mégères.

» Bref, des horreurs impossibles à raconter ont été commises.

» Les mesures de répression furent d'abord inefficaces, devant une si grave émeute, quoique les autorités du gouvernement aient pris de promptes dispositions pour contenir ces féroces émeutiers. Le sous-préfet s'est présenté dans les rues, mais il a dû se retirer pour ne pas être tué, après avoir été fort maltraité à coups de pierres. Le chef de gare de Barletta est parti avec la locomotive de réserve, afin d'amener des renforts, qui arrivèrent à temps pour contenir la fureur de ces bêtes fauves.

» Hier (20) 400 soldats, tant bersagliers que de la ligne, sont arrivés, ce qui a rendu un peu de tranquillité à la ville. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées, et, hier, un train de 75 personnes arrêtées est parti pour Trani. Au nombre des arrêtés se trouvent 4 prêtres, 1 capucin et 6 ou 7 femmes, les plus coupables. Ils auront à rendre compte de leur conduite à la justice.

» Hier, vers midi, on a craint de nouveaux désordres. Un rassemblement de fanatiques, hommes et femmes, s'est encore formé en demandant, par des cris, la mise en liberté des individus arrêtés.

» La troupe a dispersé les séditieux, sans faire usage des armes autrement qu'à la baïonnette et au pas de course. »

Edition d'hier.

Le bureau d'immigration.

Nous voyons avec une vive satisfaction l'organisation du Bureau d'immigration à laquelle vient de procéder le gouverneur Wells. La nécessité d'attirer en Louisiane des immigrants industrieux est reconnue par tous, et c'est une de ces questions sur lesquelles tous les citoyens sont d'accord, car il s'agit de l'intérêt commun de l'Etat.

Le docteur Cottman, qui vient d'être nommé par le gouverneur, commissaire du Bureau d'immigration, joint à une grande activité les connaissances pratiques pour bien remplir ses fonctions. Planteur et résidant depuis de longues années en Louisiane, il connaît les ressources de notre sol et les besoins de notre agriculture. Il a beaucoup voyagé en Europe, il possède plusieurs langues, et il nous paraît apte, sous tous les rapports, à rendre de grands services.

Le Bureau paraît s'être mis immédiatement à la besogne, car nous avons déjà reçu une communication du docteur Kaufmann, secrétaire de la commission, lettre que nous publions pour l'information de ceux que cela peut concerner.

Nouvelle-Orléans, 20 avril 1866.

Au rédacteur de l'*Abeille*,

Cher monsieur,

Pour le service du bureau d'immigration, une compilation libérale sera demandée pour une description des différentes parties de l'Etat de la Louisiane, des avantages qu'elles offrent pour les diverses exploitations industrielles et différentes sections, pâturages, terres arables (propres à la culture du sucre, du coton, du tabac, du riz, des céréales, etc.), des bois, des produits pour la marine, des régions à mines, etc. Les données sur ce sujet seront reçus à ce bureau.

DR. KAUFMANN,
Secrétaire du bureau d'immigration.

Voilà un emploi utile pour les plumes inoccupées. Cependant, nous supposons qu'on ne paiera que les écrits qui auront quelque valeur.

Un travail de compilation bien fait sur les comtés qui seront envoyés au bureau, ne saurait manquer d'être un auxiliaire utile de la propagande qui aura pour objet d'attirer les infirmiers européens en Louisiane. Il serait bon d'y ajouter une statistique des salaires et des gages payés à la Nouvelle-Orléans dans les différentes professions, et qui sont beaucoup plus élevés que dans les autres villes de l'Union.

Les efforts du bureau d'immigration doivent être encouragés par tous ceux qui ont intérêt à la prospérité de la Louisiane; pour notre part, nous sommes disposés à faire tout ce qui dépendra de nous pour aider les commissaires dans leur importante mission.

CERVAISON DU CHIEN.—Cette crevasse qu'on a espéré plus pouvoir fermer avant la baisse du fleuve, donne aussi d'eau pour inonder une vaste étendue de pays. Un journal de Bâton-Rouge dit que la brèche est une largeur de 5,000 à 10,000 pieds et qu'on ne voit les progrès de la ville même, bien que l'endroit où la rupture a eu lieu en soit éloigné de plus de douze milles.

LE CRIME DE PHILADELPHIE.—On a reçu la dépêche suivante:

« Philadelphia, 13 avril.

» On vient d'arrêter, au coin de la 22me rue et de Market street, un homme qui avoue avoir pris part au massacre de la famille Deering. Il déclare avoir été assisté par un complice, dont il donne le signalement détaillé. Le prisonnier est à la station centrale de police. »

Des détails postérieurs à cette dépêche font savoir que l'homme arrêté se nomme Antoine Gaunter. Il appartenait autrefois au 5me régiment de cavalerie pennsylvanienne.

Il a déclaré que samedi, vers midi, il a tué le jeune Cornelius Carey, dans la grange à foin, et que son complice, nommé Jacob Yonder, ex-soldat au 11me régiment de cavalerie pennsylvanienne, a tué le reste de la famille.

L'arrestation d'Antoine Gaunter a causé une profonde sensation à Philadelphie. La nouvelle s'est répandue avec la rapidité de l'éclair. Une foule immense s'est réunie autour de la station de police, menaçant de *lyncher* le prisonnier. Un parent éloigné de la malheureuse famille se faisait remarquer par la violence de son indignation, et demandait à grands cris qu'il lui fût permis de venger les victimes. Il a fallu l'intervention d'une force considérable pour contenir la colère publique, et transférer le prisonnier à la prison de Moyamensing.

Voici le signalement de Yonder, donné par Gaunter:

Age, trente-huit à trente neuf ans; épaules larges; forte moustache noire; cheveux foncés; une cicatrice au côté gauche du cou; poids environ soixante livres.

Il paraît résulter des premières informations que les meurtriers ont voulu profiter de l'absence de M. Deering pour consommer leur crime. M. Deering était allé au dépôt du chemin de fer, à la rencontre de sa nièce, qui avait été assister à un enterrement dans le New-Jersey. Mais il paraît que ces deux personnes revenaient à la ferme juste au moment où les autres membres de la famille venaient d'être égorgés, et ils ont été immolés à leur tour par les meurtriers qui n'avaient pas encore eu le temps de quitter la place.

Le commerce de M. Deering consistant dans l'achat et la vente des bestiaux, il avait souvent chez lui de fortes sommes, et cette affreuse boucherie n'a pas eu d'autre mobile que le vol. Les misérables n'ont cependant pas profité de leur crime, car M. Deering n'avait pas d'argent dans sa maison en ce moment, et ils se sont bornés à dévaliser des tiroirs de commodes et des armoires où ils n'ont trouvé que des effets d'habillement et des objets de peu de valeur.

Mille dollars de récompense sont offerts pour l'arrestation de celui des coupables qui n'est pas encore tombé entre les mains de la justice.

MM. BUSH ET GOODE, le premier résidant à Thibodeaux, et le second à Houma, se sont associés pour l'exercice de leur profession d'avocats. Ils se chargeront de toutes les affaires qu'on voudra bien leur confier dans les paroisses de Lafourche, Assomption, Terrebonne, Ste Marie, St-Martin, ainsi que d'affaires en appel devant la Cour Suprême. M. Louis Bush est un des citoyens les plus honorables de la Louisiane; il a été, pendant la guerre, président de la Cour militaire de Trans-Mississipi. M. Goode, d'une autre part, exerçait à la même époque, les fonctions d'avocat-général de la Louisiane dans la partie de l'Etat non occupée par les troupes fédérales. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'ils nous ont adressée et qui paraît aujourd'hui dans l'*Abeille*.

GRAND BAL PARÉ.—La Société Française de Bienfaisance et d'assistance mutuelle donnera, au bénéfice des victimes de la Guadeloupe, samedi 5 mai, à la salle de l'Opéra, un grand bal paré qui comptera parmi les plus brillantes fêtes de l'année, soit par l'affluence du monde soit par le bon goût et l'élégance des toilettes que, sans aucun doute, on y remarquera. Nous prions messieurs les membres du comité d'arrangement de recevoir nos remerciements pour les billets d'invitation qu'ils ont bien voulu nous adresser.

CERCLE FRANÇAIS.—Samedi, 28 du courant, au local de la Loge la Persévérance, à l'angle de la rue Dumaine, le Cercle Français de la Nouvelle-Orléans donnera une de ces soirées dansantes dont l'élégance lui a déjà valu un rang fort enviable parmi les sociétés de ce genre considérées dans notre ville. Nous remercions beaucoup messieurs les membres du Cercle Français de nous avoir comptés au nombre de leurs invités.

THEATRE DE L'OPERA.—Nous avons encore à annoncer une représentation à bénéfice; mais nous ferons remarquer que les bénéfices ne se donnent qu'à la fin des saisons théâtrales, et que chaque bénéficiaire ayant, comme de juste, le privilége de composer son spectacle, c'est-à-dire de choisir les pièces qui doivent être représentées, attendu que son intérêt direct est d'attirer le plus de monde possible sans avoir aucun égard pour le répertoire du directeur, il est à peu près certain que le choix sera bien fait et que le spectacle, pour nous servir du langage des coulisses, sera varié et corsé. On peut donc aller toujours aux représentations de ce genre, avec la certitude d'en avoir pour son argent et au-delà. Appliquant ces observations à la représentation annoncée pour aujourd'hui, lundi, au profit de M. Genin, jeune premier, de M. Selmy, troisième rôle, de M. Fisher, second comique, car il s'agit ici non d'un triple bénéfice mais d'un bénéfice à trois, ce qui est bien différent, nous prévenons les amateurs de spectacle que le *Bourreau des Crânes*, vaudeville en 3 actes par MM. Laffargue et Siraudin, et les *Trompes qui suit les femmes*, joli vaudeville en 3 actes de M. Clairville, doivent être et sont gros d'effet des pièces extraordinaires de gaîeté, de folie, d'entrain, de verve et de comique. A Paris elles ont eu toutes deux un succès fabuleux et nous pensons qu'elles auront ici le même succès. Nous les recommandons, en conséquence, à l'attention du public aimable et jovial.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Nous engageons nos lecteurs à jeter par curiosité les yeux sur l'annonce de l'Académie de Musique, et très certainement après avoir parcouru la liste des choses étonnantes qu'on exhibe à ce théâtre, ils seront disposés à s'y rendre. Le spectacle se compose de quantité d'opérations artificielles, puis de danses et de pantomimes, de scènes comiques, d'exercices acrobatiques, et enfin des tours de Jecko le singe, rôle joué par M. Denier, le funambule de la rue du Canal. — Tout cela se verra ce soir, et bien d'autres choses encore, rue St-Charles à l'Académie de Musique, car nous n'avons pas la prétention de dire la centième partie des merveilles qu'on y a ménagées pour captiver les regards et saisir l'imagination des heureux spectateurs.

NOMINATIONS.—Le gouverneur Wells a nommé M. James G. Taliaferro, juge de la Cour Suprême en remplacement du juge Jones, démissionnaire, à partir du 1er juillet. M. Taliaferro était juge de district de Catahoula. Il est bien connu dans la partie occidentale de la Louisiane, où il a joué un rôle politique important. Il a été un des rares unionistes sincères qui n'ont jamais caché leurs opinions, aussi a-t-il toujours été estimé, même de ses adversaires politiques.

Le Dr. Thomas Cottman a été nommé chef du Bureau de l'immigration de la Louisiane. Le gouverneur nomme seulement le chef.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 22 avril.

Arrivé hier,—120 bœufs de l'Ouest, 115 bœufs du Texas et 30 cochons.

[illegible]

Décédé, hier, à 3 heures P. M., à l'âge de 72 ans, JEAN CHAIGNEAU, natif des "Cayes" Isle St. Domingue, vétéran de 1814 et 15. Le convoi partira à 4 heures et demie, de sa dernière demeure, rue Derbigny, entre St Philippe et Ursulines. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que les vétérans, sont priés d'y assister.

AVIS.

UN JEUNE HOMME, ayant un peu de pratique de la pharmacie, et parlant le français et l'anglais, désire s'employer, en s'adressant au [illegible]. No 182.

VERA CRUZ.

Ligne régulière de steamers entre la Nouvelle-Orléans et Vera Cruz.

[illegible] — Capitaine Merrel, partira CE SOIR (lundi) [illegible] H. BARI & Co. 78, Commercial Alley.

ENFANT EGARÉ.

PARTI de chez moi, rue des Remparts, No. 191, [illegible] parle le français, l'anglais et l'allemand. F. GAUPP.

Demande de Nourrice.

ON désire trouver une NOURRICE qui serait disposée à aller au Nord durant cet été. On donnerait la préférence à une femme qui aurait perdu son nourrisson. S'adresser au No. 418, rue du Camp.

AVIS.

Le steamer ALABAMA, arrivé de New-York, est en débarquement aux poteaux 19 et 20, Premier District. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. [illegible]
G. L. LAUGHLAND, No 64, rue des Magasins.

BUREAU DU SURINTENDANT Cie. du Télégraphe Américain,

Mobile, 21 avril 1866.

AVIS! AVIS!!

Aux capitaines de bateaux à vapeur, [illegible] passant par les Rigolets.

VOUS êtes requis de ne pas jeter l'ancre dans le voisinage des câbles sous-marins [illegible] Rigolets, conformément à la loi suivante de la Législature de la Louisiane.

"Acte relatif aux lignes télégraphiques."

[illegible]

CHARLES O. MERIWETHER, Surintendant, [illegible] District, [illegible] Division.

22 avril—4

Bureau du Board des Assureurs.

Nlle-Orléans, 21 avril 1866.

LES Compagnies d'Assurance qui composent ce Board et dont la liste est publiée ci-dessous, [illegible].

JAMES H. WHEELER, secrétaire.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent,
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home,
Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane,
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands,
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun,
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens,
Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
Compagnie d'Assurance de l'Union,
Compagnie d'Assurance du Hope,
Compagnie d'Assurance de l'Etat de la Louisiane,
Compagnie d'Assurance du Star,
Compagnie d'Assurance Océanic.

CERCLE FRANÇAIS.

Nouvelle-Orléans, 21 avril 1866.

LES Membres de cette Société sont priés de vouloir bien faire remettre leurs listes d'invitation pour la soirée du 28, chez le président, 174, rue du Canal, au trésorier, encoignure Bourbon et Bienville; les listes devront positivement être closes le jeudi, 26 courant.

Par ordre du Président, CH. DOISEAU, sec. pro. tem.

22avril—22, 24, 26avril

Vente positive, pour affaire, sans égard aux prix courants.—Vente pour cause de changement de local.

Marchandises à bon marché. En Gros et en Détail.

M. REIMAN,

Rue du CANAL, No 180, Coin Baronne, en face de l'Eglise.

CALICOS à 10 et 12 cents,
ETOFFES à robes de voyage, à 12 1/2 cents,
MOZAMBIQUES à 12 1/2 cents,
COTON blanc à 12 1/2 et 15 cents,
COTON blanc, [illegible], 25 cents valant 45 cents,
COTON Lonsdale, [illegible], 1 1/2 cents,
LINONS blancs pour robes, à 35 et 40 cents,
MOUSSELINE suisse et autres articles de blanc à très-bon marché,
100 pièces TOILE à drap, à bon marché,
[illegible] pièces TOILE d'Irlande, [illegible],
Un lot de CHALES barège, à 75 cents,
Un lot de LINONS français imprimés, à 25 cents,
[illegible] MARCHANDISES NOUVELLES, de toute espèce, à bas prix.

Les acheteurs de la campagne qui désirent se procurer [illegible].

22 avril—3f — M. REIMAN.

Avis de Société.

JEAN MARIE LAMON, Bordeaux. — B. TIBLIER, Nouvelle-Orléans.

UNE société a été formée entre les soussignés, sous la raison sociale de B. Tiblier & Co., pour l'importation et la vente des produits de Bordeaux et Marseille.
JEAN MARIE LAMON, B. TIBLIER.
22 avril—6f — 14, rue Conti. N.-O.

En débarquement et à vendre.

Navire CELERITAS, de Bordeaux.

100 barriques VIN rouge, différentes qualités,
100 caisses VIN rouge et blanc, différentes qualités,
[illegible] caisses FRUITS à l'eau-de-vie,
[illegible] paniers OIGNONS,
[illegible] caisses ABSINTHE "Ed. Pernod,"
[illegible] KIRSCH,
[illegible] paniers CHAMPAGNE grandes et demi-bouteilles,
[illegible] barriques VIN blanc,
[illegible] caisses SARDINES 1/4 boîtes,
[illegible] VINAIGRE,
[illegible] BOUCHONS,
[illegible] EAU-DE-VIE, "Pinet Castillon & Co."
[illegible] "Albert, Marrett & Co."
[illegible] "Pellevoisin Frères,"
[illegible] "A. Seignette,"
[illegible] "Vivandière,"

Attendu par FREDERIC GUSTAVE, de Marseille.

[illegible]

B. TIBLIER & Co., 14, rue Conti.

VENTE POUR CLORE.

T. DANZIGER & FILS,

RUE DU CANAL, NO 168, ET Rue Royale, No 230, COIN SAINT-PHILIPPE.

Afin de faire place pour notre NOUVEAU STOCK qui arrive en ce moment, nous vendrons, à partir de LUNDI, 23 du courant—

5 Caisses véritables INDIENNES FRANÇAISES, je les donne, à 20 cents.
4 Caisses TOILE imprimée, garantie tout fil, à 25 cts.
3 balles JACONATS français, à 25 cents.
BAREGES et MOZAMBIQUES à 20, 25 et 30 cents.
[illegible] COTON, large de 1 yarde, égal au Lonsdale, à [illegible] cents.
INDIENNES à fond blanc [illegible] garantie bon teint, à 15 cents.
100 douzaines CORSETS, bons articles, véritable tour français, à $1 75.
FIL DE COATS, tous les numéros, à $1 la douzaine.
COURTEPOINTES [illegible].

— EN OUTRE —

TOILES de toute espèce, à cotonnes, toile d'emballage, &c.
TOILE DE PARIS,
SERVIETTES TOILE,
ARTICLES DE BLANC,
ETOFFES DE DEUIL,
BONNETERIES,
BRODERIES,
PARASOLS, OMBRELLES,
DEMI-PARAPLUIES,
SOIERIES D'ÉTÉ,
SOIERIES NOIRES.

MALAKOFFS Elliptiques Duplex de Bradley, dernier genre, [illegible].

Un grand lot d'ECHANTILLONS venant d'être reçus de Paris et marchandises de dernier genre, comprenant: [illegible] Fichus, Chemises et dentelle française, CIRCULAIRES DENTELLE, SACS DENTELLE, GILETS DENTELLE, ZOUAVES DENTELLE, &c., &c., &c., &c.

Je viens de faire l'ouverture de RIDEAUX de [illegible], longues de 4 yardes, valant $18 et qui seront vendus $12 la paire.

[illegible] pièces BOBINET de 2 et demi à 3 yardes de large.

MOUSSELINE blanche, pièces de 10 yardes, à $1.75, brillantine blanche à raies, " 10 " 2.00.

Bas à [illegible], à $2.50 la douzaine.

SERVIETTES blanches, garanties tout fil, longues de 1 1/2 yarde et larges de 3/4 yarde, jolis articles, à $4.50 la douzaine, valant $7 00.

ETAMINE noire, large de 1 yarde, à $1.15, valant $1.50.

Le tout doit être vendu cette semaine, et c'est pour [illegible].

EN GROS ET EN DÉTAIL.

T. Danziger & Fils, Rue du Canal, No 168 —Et— Rue Royale, No 230.

22 avril

MARCHANDISES SECHES A Très bon marché.

VENTE ANNUELLE.

HAGGERTY FRÈRES,

132.........RUE DU CANAL.........132

Commencement LUNDI, leur vente annuelle de MARCHANDISES SECHES.

Ils offrent, au prix coûtant, tout leur stock d'articles importés et, au-dessous du prix coûtant, toutes leurs marchandises du pays. Les acheteurs sont invités à venir s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs, car il faut que le stock entier soit vendu positivement et de suite.

[illegible] HAGGERTY FRÈRES.

JACKSON STORE.

Encoignure Chartres et Ste-Anne.

NOUS appelons l'attention de nos amis et du public en général sur les articles suivants, reçus par les derniers steamers d'Europe et du Nord que nous vendons à des prix de marché: [illegible]

TURCOTTE & LAMONS.

En débarquement du navire Jupiter, de Bordeaux.

132 barriques VIN rouge pour famille, [illegible] caisses VIN rouge Médoc, [illegible] VIN blanc St. Emilion.

A. CARRIERE, 28 Bienville.

Fromages! Bière Anglaise! Absinthe! &c.

100 caisses Fromages de Hollande,
[illegible] Fromage Gruyère de J. L. Martin,
[illegible] Bière Anglaise Allsopp 1/2 bties,
[illegible],
[illegible] Absinthe suisse E. Pernod,
[illegible] petits Pois et Champignons au naturel,

En débarquement du steamer ALABAMA, de Liverpool.

A vendre par ANT. LANATA, 9 et 11, rue Jefferson.

EN débarquement de l'AUGUSTE, de Bordeaux—[illegible] LIQUEURS, SOUTIEN DE LA VIEILLESSE.

A vendre par PIAGGIO FRERES, 62 et 64, Vieille Levée.

Genièvre! absynthe! kirsch, liqueurs, &c.,

5 [illegible] genièvre de Hollande, marque de l'Aigle,
[illegible] caisses absinthe, marque E. Pernod,
[illegible] de kirsch, marque C. Leconte,
[illegible] de liqueurs de la Chartreuse, véritable,
[illegible] de Genièvre de Hollande, frais,

En débarquement du steamer Alabama et à vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille Levée.

B. ANTOGNINI,

FABRICANT DE BILLARDS

Avec coussins à combinaison (brévetés)

15..........RUE CONTI..........15

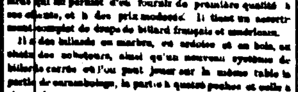

M. ANTOGNINI continue le même genre d'affaires. Tout ce qui concerne les billards se trouve dans son établissement, et entre autres articles des COUSSINS supérieurs à tous ceux employés jusqu'à ce moment. Ces COUSSINS, qui ont sans pareils, sont brevetés et sont reconnus comme supérieurs par le célèbre

C. BERGER.

M. ANTOGNINI a établi le Nord une fabrique de billards qui lui permet d'en fournir de première qualité à ses clients, et à des prix modérés. Il tient un assortiment complet de draps de billard français et américains.

Il a des billards en marbre, en ardoise et en bois, au choix des acheteurs, ainsi qu'un nouveau système de billards carrés où l'on peut jouer sur la même table la partie de carambolage, la partie à quatre poches et celle à six poches.

Afin que le public puisse juger par lui-même, M. Antognini a toujours un billard que l'on peut essayer. Il vend aussi des jeux de LOTO complets et tout ce qui sert à fournir les billards.

M. ANTOGNINI ayant visité les meilleures fabriques du Nord, et au courant des derniers perfectionnements peut livrer des billards égaux à ceux confectionnés au Nord.

L[illegible] soussigné, successeur de la maison H. Cless [illegible] a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il vient d'ouvrir une maison pour l'importation et la commission des produits français, tels que:

Vins, Eau-de-vie, Liqueurs, &c.

On trouvera toujours au magasin: [illegible]

A. N. TOURNÉ. [illegible] 5, rue St Louis entre Chartres et Levée.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE.

VOLÉ.

IL a été volé, dans la nuit du 12 au 13 de ce mois, dans la paroisse Jefferson, sur l'habitation Cavalier, rive droite du fleuve, à 10 milles au-dessous de la Nlle-Orléans, un canot pirogue [illegible].

S'adresser à M. Fernandez, café, rue Vieille Levée, en face du marché aux légumes.

GRANDE SAVANE

A 3 milles au-dessous des Casernes.

[illegible] arpents parfaitement enclos pour recevoir des animaux en pâturage. S'adresser sur les lieux.

MME ALLUARD, Somnambule bien connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont recours à ses connaissances [illegible].

BLANCHIN & GIRAUD,

63, VIEILLE LEVEE.

EN débarquement des navires Atlantic, Connaissance et Jupiter, de Bordeaux—

[illegible]

Grand Bal Paré.

Donné par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle Orléans, au profit des Victimes de la Guadeloupe, à la salle de l'Opéra, LE SAMEDI 5 MAI 1866.

DIRECTEURS:

[illegible]

PRIX DU BILLET..................$2 00

Aucune dame ne sera admise sans invitation personnelle.

On peut se procurer des cartes et des invitations de danse chez MM. Jos. Leblanc, Vieille-Levée No 280; A. Dadonnant, coin Royale et St-Louis; J. J. Bonnett, rue de la Levée No 111 (Quatrième District,) P. Philippe, coin Baronne et Poydras, ainsi que chez tous les directeurs.

La réunion du comité est fixée tous les Vendredis, à [illegible] heures du soir, à l'Asile.

Par ordre des directeurs, G. BOUÉ, secrétaire.

Marchandises Françaises.

L'ATTENTION des marchands est appelée sur les articles suivants reçus d'Europe par les derniers steamers:

Soieries noires, rubans, éventails;
Cravates, parapluies, ombrelles, [illegible];
Coutils blancs, gris, fantaisie, Duck blanc;
Alpacas, tamises, mérinos noirs;
Draps et casimirs noirs;
Mouchoirs batiste, dits chollet,
Mouchoirs de tête, bonneterie,
Toile Cretonne pour draps;
Nappes et serviettes toile Cretonne;
Fleurs artificielles, devants de chemises;
Chemises devants toile, dite madapolam;
Jaconas, percales, brillantés imprimés;
Indiennes chemise suisse, dite de Rouen;
Jaconas, percales, nansous, mousselines, &c.

Ces marchandises seront offertes aux plus bas prix du marché, [illegible] au No [illegible], rue St-Louis entre Chartres et Levée.

85 Rue de Chartres. 85.

COIN CONTI

FABRIQUE DE CHOCOLAT & CONFISERIE SODA ET GATEAUX.

D. LOPEZ.

A L'ANCIEN LOCAL.

Il fournit, pour les REPAS et les MARIAGES, de la PATISSERIE et des CHOCOLATS sortis de son SEUL ETABLISSEMENT.

85, RUE DE CHARTRES, coin CONTI.

Graines de coton. Graines de coton.

RECOLTE DE 1865.

Graines dites Petit Gulf, Boyd's Prolific, Dean et PROLIFIC CLUSTER.

Egalement—Un petit lot de graines de coton longue soie (Sea Island), [illegible].

Ces graines sont garanties de premier choix.

A vendre par J. H. H. HEDGES, rue Carondelet No 36, au premier.

MACARONI, VERMICELLI, Huile, Fromage, &c, &c.

[illegible]

En débarquement de la barque [illegible], arrivée de Gênes à vendre par PIAGGIO FRERES, Rue de la Vieille Levée, 64.

Saison d'été. ARTICLES DE MODE.

W. DAUPHIN,

66, Customhouse St. 66.

GRAND DEBALLAGE

PAILLE, RUBANS, FLEURS ET PLUMES, BLONDES, CREPES, &c.

Les avantages dont jouit cette maison lui permettent d'offrir son stock à des prix excessivement réduits.

149, [illegible] St. — 66, rue de la Douane.
NEW-YORK. — NLLE-ORLEANS.

CONFISERIE DE L'OPERA.

Angle des rues Bourbon et Toulouse.

VICTOR PROSTDAME, annonce au public qu'il a fait l'achat de l'établissement de J. Humbert, et qu'il fera tous ses efforts pour soutenir la bonne réputation dont jouit cette confiserie.

On trouvera dans ses SALONS de LUNCH, Café, Chocolat, Pâtés truffés, Dindes, Mayonnaise, Bouillon, [illegible].

Cigares de la Havane,

De la célèbre marque Rosarito.

REGALIAS, CILINDRADOS, BREVAS, LONDRES, CONCHAS, ESPARTEROS.

A vendre par OSCAR BERCIER & CO. 42 et 44, Vieille Levée.

Vins, Eaux-de-vie, Vermouth,

CHAMPAGNE, SARDINES, FRUITS, HUILE D'OLIVES, &c.

Des meilleures marques.

A vendre par OSCAR BERCIER & CO. 42 et 44, Vieille Levée.

A VENDRE A L'AMIABLE.

Une petite maison portant le No. 157, rue St. Pierre, entre Remparts et Bourgogne. S'adresser à la Boulangerie des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.

PERDU.

Il a été perdu dans la matinée de mercredi le 7 courant, un jeune CHIEN de CHASSE blanc, tacheté marron, âgé de 3 à 4 mois. La personne qui le trouvera sur la route de la rue Moreau [illegible] sera libéralement récompensée.

Pour 1866.

LES CÉLÈBRES

JUPES-MALAKOFF ELLIPTIQUES

Ou à doubles ressorts

DE J. W. BRADLEY

Sont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. Elles sont sans égales pour l'élégance, la légèreté, la durée, l'agrément et l'économie.

Elles ne se courbent pas et ne se cassent pas comme les jupes à ressorts simples, mais conservent leurs parfaites et excellents contours plus de deux fois le temps que ne durent les autres jupes qui aient jamais été faites ou qui puissent être faites. [illegible]

En vente dans tous les magasins de première classe où se vendent des jupes Malakoff de premier ordre, dans les Etats-Unis entiers, et ailleurs. EN GROS par les seuls propriétaires du brevet et les uniques fabricants,

WESTS, BRADLEY & CAREY, Entrepôt et Bureaux, 97, Chambers Street, et 79 et 81 Reade Street, New-York.

Opinions de la presse.

" Cette jupe est réellement ce qu'il y a de mieux; elle se prête à toute espèce de pression et se double sans se déformer le moins du monde,"—Godey's Lady's Book.

" L'Elliptique-Duplex" est la plus grande amélioration qui ait encore été faite dans les Jupes-Malakoff."—Daily Times, de New-York.

" Elles sont sans égales sous le rapport de l'élégance, de l'élasticité, de la durée, du confort et de l'économie."—Daily Herald, de New-York.

L'Elliptique-Duplex est accepté comme le dernier degré de perfection dans les jupes.—New-York Evening Post.

" Elle donne à la toilette la plus ordinaire un cachet qui la rend gracieuse."—London Post.

P. S. Les acheteurs des Jupes-Duplex doivent les examiner pour être sûrs d'avoir le véritable article, le seul qui ait à chaque tige un ressort double. Demandez la Jupe elliptique Duplex de M. J. M. Bradley, qui porte un marque commerciale en rouge, à la ceinture.

VACCIN.

MADAME MAURY [illegible], informe les dames qu'elle vaccine le samedi et le lundi de chaque semaine, à midi, [illegible].

FONDERIE DE LEEDS,

(Etablie en 1825.)

Au coin des rues Delord et Fougher.

[illegible]

CANDIDATURES.

V. GÉRODIAS,

Titulaire actuel, est candidat pour la place de COLLECTEUR de Taxes d'Etat dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans.—Election, lundi, 7 mai 1866.

C. E. LANG,

Titulaire actuel est candidat pour la place de COLLECTEUR de taxes d'Etat dans le Troisième District de la ville de la Nlle-Orléans.

Messieurs les éditeurs de l'ABEILLE, Veuillez annoncer que

EDOUARD HERMANN LEHMANN

est candidat à la place de greffier de la Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans. L'élection a lieu le 7 mai 1866.

POUR LA REELECTION,

JOSEPH G. BATH,

Candidat pour la place de greffier de la Sixième Cour de District.

Quartier-général de la Division militaire du Golfe.

Nlle-Orléans, Louisiane 11 avril 1866.

ORDRES GÉNÉRAUX No 6.

Toutes personnes s'embarquant à la Nlle-Orléans, Louisiane, pour les ports de Vera Cruz, Tampico ou Matamoros, devront d'abord obtenir une passe du maréchal-prévôt général, au quartier-général de cette Division; lequel prendra telles mesures qu'il jugera nécessaires pour exécuter le présent ordre.

Par ordre du major-général P. H. SHERIDAN, GEO. L. HARTSUFF, Assistant adjudant-général.

Officiel: GEORGE LEE, Assistant adjudant-général.

Avis de Bureau de Poste.

JUSQU'A nouvel ordre, les malles seront fermées, au bureau de Poste de la Nouvelle-Orléans, comme suit:

Les malles du Nord et de l'Est, par la voie de Mobile, tous les jours à 4 heures et demie de l'après-midi, excepté le dimanche, où la fermeture a lieu à 11 heures du matin.

Les malles de l'Ouest, par le chemin de fer de Jackson, tous les jours à 6 heures du matin.

Les malles de Brashear, &c, par le chemin de fer des Opelousas, tous les jours, excepté le dimanche, à 6 heures du matin.

Les malles de Galveston, Indianola, du bord et de l'Ouest du Texas, par le steamer Morgan, les mercredis, les vendredis et les dimanches, à 7 heures du matin.

Les malles de Natchez, Baton-Rouge, etc., par les bateaux à vapeur Atlantic et Mississippi, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 heures de l'après-midi.

Les malles de la Côte, pour tous les bureaux de Poste, jusqu'à Bayou Sara par le bateau à vapeur Laurel, les mercredis à 9 heures du matin et les samedis, à 4 heures de l'après-midi.

Les malles pour le Nord Est du Texas et la Rivière Rouge trois fois par semaine, à 4 heures de l'après-midi.

Les malles de la Rivière Ouachita, les mercredis et les samedis à 5 heures de l'après-midi.

HEURES DE BUREAU. Le Bureau de Poste s'ouvre à 8 heures du matin et se ferme à 6 heures de l'après-midi. Les bureaux comme sous les noms de "General Delivery" et "Ne charte Delivery" resteront ouverts jusqu'à 7 heures du soir.

LES DIMANCHES—Le Bureau de Poste s'ouvre à 9 heures du matin et se ferme à midi.

S. W. TALIAFERRO, Maître de Poste.

Vins, Cognac, Fruits, Vinaigre

BOUCHONS, CONSERVES, &c.

En débarquement des navires Atlantic, Auguste et Connaissance, venant de Bordeaux:

[illegible] barriques vin rouge.....BEGUÉ & Jne PELLÉ.
[illegible].....J. LACOSTE.
[illegible].....G. BONIOL J. CAZALET
[illegible].....M. ETILLAC
[illegible].....CLOS MONTAGNE
[illegible] caisses vin rouge.....L DE SEGUIN
[illegible].....FRONSAC.
[illegible].....CLOS MONTAGNE.
[illegible].....MARTILLAC
[illegible].....CERISES A L'EAU-DE-VIE
[illegible].....FRUITS assortis
[illegible].....PECHES
[illegible].....PRUNES
[illegible].....VINAIGRE, CESSAT Aîné
[illegible].....BOUCHONS.
[illegible].....Sardines.....J. PENEAU.
[illegible].....Petits-Pois...RONDENET
[illegible].....Champignons
[illegible].....Cèpes
[illegible] Cognac.....PELLEVOISIN
[illegible] Cognac
[illegible] Cognac.....OTARD DUPUY

A vendre par J. BAILLY BLANCHARD Jr. 34 & 36, rue Vieille-Levée.

Dentiers vulcanisés en caoutchouc rose,

IMITANT LES GENCIVES.

LE Dr. L. DUPERRON, dentiste, No 66, rue Royale, coin Bienville, a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général qu'il fait des dentiers [illegible].

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN-DENTISTE, 136 RUE DU CANAL 136 entre Bourgogne et Remparts, [illegible].

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

Dentiers complets, pour $50, dents garanties et opération sans douleur.

No 3..........Le Dr SPYER, dentiste..........No 3 —Coin Camp et Canal—

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables [illegible].

TRANSFERT DE CABINET.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

A transporté son cabinet et son domicile au No. 14 rue Dauphine, au deuxième après la rue du Canal, près de Lopez.

Duck Coton! Duck Coton!

A DES PRIX REDUITS.

Un grand assortiment de DUCK COTON et RAVENS pour voiles, tentes, &c.

—EGALEMENT—

FICELLE coton de différentes grosseurs.

A vendre par EDW. PILSBURY, Rue Carondelet, No. 8.

AVIS.

18 avril 1866.

A PARTIR d'aujourd'hui, M. JAMES MILTENBERGER, de cette ville, est associé dans notre maison.

J. E. VILLAVASO & CO.

Nous continuerons les affaires de produits de l'Ouest, de toile et de corde d'emballage, à l'ancien bureau, No. 65, rue des Magasins.

Meubles de Paris.

A vendre rue des Remparts, 134, entre Toulouse et St Louis.

BAHUT en marqueterie, riche; Armoire à glace, chiffonnier en marqueterie, garniture de cheminée, meuble de chambre à coucher, bibliothèque porte-aptes, glace-médaillon, bureau-secrétaire, chaises longues, toilette duchesse, lit, lavabo, armoires, lit, &c. &c. (Visiter de 10 heures à 3.)

Dr. E. DEBLANC,

Résidence encoignure Ste-Anne et Robertson

Bureau, à la pharmacie O. ROBIN, encoignure Ste Anne et Villeré.

Heures de consultation, de 9 à 11 heures du matin.

CHAMPAGNE...... CHAMPAGNE

CHS. FARRE, Reims,

FOURNISSEUR des Cours de France, de Prusse, d'Espagne et du célèbre Wellington Club à Londres.

Vins de Sillery Cabinet et Grand Vin Impérial, à vendre au débarquement du R. C. Winthrop, en lots au gré des acheteurs, par J. J. HEER, Coin Gravier et Levée.

LUNETTES.

LES personnes dont la vue est affaiblie trouveront chez C. DUHAMEL, 46 rue de Chartres, des verres qui les aideront et les soulageront.

[illegible]

CIGARES ET TABAC EN FEUILLES DE LA HAVANE.

Reçu par les steamers Mexico, Cuba et le brick Morris.

250,000 CIGARES

TELS que Media Regalias,—Londres,—Londres de Corte,—Flor de Presados—Conchas,—Regalia de la Reina,—Reinitas—Regalia Britanica, [illegible].

A vendre au plus bas prix du marché par J. OUMA, 54, rue de la Commune.

VINS et EAUX-DE-VIE.

MANUEL,

IMPORTATEUR de vins, eaux-de-vie, sardines, huile, etc., le tout vendu à des prix qui défient toute concurrence. On trouvera aussi les eaux-de-vie du pays, le whisky, brandy, rhum. Aperçu de quelques prix: Bordeaux en baril, à $32; whisky, brandy, eau-de-vie de France, à $1.13 le gallon.

50, RUE DUMAINE, entre Chartres et Royale. Ouvert tous les jours de huit heures du matin à six heures du soir.

P. J. PAVY,

Facteur de Coton ET NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,

Rue Royale, No 2.

A VENDRE.

ONZE ARPENTS DE TERRE, [illegible]

SOIERIES.

Nouveautés de Printemps.

C. A. BARRIERE & BRO.,

Viennent de recevoir un superbe assortiment de SOIERIES NOUVELLES pour le PRINTEMPS, ainsi que beaucoup d'autres MARCHANDISES qu'ils offrent de vendre avec la balance de leur stock.

AU-DESSOUS DU PRIX DE COUT D'IMPORTATION.

C. A. BARRIERE & BRO. informent de nouveau leurs amis et le public que leur magasin sera fermé le 30, et qu'ils feront bien de profiter de ces quelques jours pour s'approvisionner de marchandises à des prix exceptionnellement bas.

C. A. BARRIERE & BRO.

CHAUSSURES.

BLANCAND & GUITET,

No 40 RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

MARCHANDS EN GROS de Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.

Produits de l'Ile de Cuba.

1047 caisses sucre, blanc, jaune et brun, pour [illegible],
1,181,000 cigares, des marques à la mode [illegible],
[illegible] paquets cigarettes de la célèbre marque La Honradez,
[illegible] boucauts de mélasse, Muscovado,
[illegible] barils de mélasse Muscovado [illegible],
[illegible] barils de miel d'abeilles (blanc),
[illegible] sacs de café [illegible],
[illegible] balles tabac, pour tripes et capes,
[illegible] boîtes de pâte de goyave,
[illegible] barils vin blanc d'Espagne.

En Douane et en magasin. S'adresser à E. TROISGROS, Nos 46 et 87 rue Douane, entre Chartres et Vieille-Levée.

AUX MAISONS FRANÇAISES.

UN FRANÇAIS (marié) parlant et écrivant parfaitement l'anglais, ayant été pendant [illegible] employé dans le commerce en France et en Angleterre, demande un emploi. Ecrire au bureau de l'ABEILLE, rue de Chartres, initiales A. B.

LOUIS BUSH, Thibodeaux, Lafourche. — F. S. GOODE, Houma, Terrebonne.

J. S. GOODE, Thibodeaux, Lafourche.

BUSH & GOODE, AVOCATS,

EXERCENT leur profession dans les paroisses de Assomption, Lafourche, Terrebonne, Ste-Marie ainsi qu'à la Nouvelle-Orléans pour ce qui regarde les affaires portées en appel devant la Cour Suprême. [illegible]

AVIS.

LE soussigné annonce aux propriétaires de la campagne [illegible].

J. REBATTU, No 88 rue Ste-Anne entre Chartres et Royale.

ATTENTION!

PIERRE MATHOUILLET prévient les personnes [illegible] au No 83 de la rue St-Louis entre Royale et Bourbon [illegible].

Tabac! Tabac!

[illegible]

A vendre par J. N. PEGRAM.

ORGUE-ALEXANDRE.

On vendra à l'amiable un bel ORGUE ALEXANDRE, ayant dix jeux, propre à la musique de salon ou à la musique d'église. L'instrument est en parfait état et de qualité supérieure.—S'adresser de 9 heures à midi, rue Royale, No 165.

Bureau des Directeurs et Avocats de la Société des porteurs de bons, créanciers et actionnaires de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 17 avril 1866.

AVIS est donné aux porteurs de bons de première hypothèque, aux actionnaires et créanciers de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord [illegible].

THOS. ALLEN CLARKE, Vice Chairman.

AVIS.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 avril 1866.

LES registres des votes pour la réduction du capital de cette banque est encore ouvert à la Banque. Les actionnaires qui n'ont pas encore signé sont invités à le faire.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

Louis & Edouard Janin AVOCATS A WASHINGTON, D. C.

EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, devant les différents ministères et devant les comités du Congrès.

GERMANIA

Compagnie d'Assurances,

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 106, au coin des rues Gravier, entre St Charles et Camp.

Capital $500,000.

Avec privilége de le porter à $1,000,000.

CETTE Compagnie assure contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière, [illegible].

C. F. FORSTER, Vice-Président. — S. MICHEL, Président.

E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs:

[illegible]

Modes et Nouveautés.

LA MAISON BERRES

Ayant complété son assortiment de marchandises pour le printemps, annonce à sa clientèle que tout le stock sera vendu vingt-cinq pour cent au-dessous du prix de la place.

L'assortiment se compose de RUBANS HAUTE NOUVEAUTÉ, CHAPEAUX paille et crin nouveaux, FLEURS, PLUMES, COURONNES, [illegible], GANTS, MITAINES, DENTELLES, [illegible], PARASOLS et PARAPLUIES, ORNEMENTS et GARNITURES, [illegible].

62, rue Bienville, au Premier.

DEMANDE.

On demande UN BON DOMESTIQUE DE MAISON (homme ou femme de couleur) pour entrer en service tout de suite. S'adresser coin Esplanade et Derbigny, Troisième District.

CAFE RIO.

H. T. LONSDALE

COURTIER DE CAFE,

134..........Rue Gravier..........134

ANNONCE à ses amis et clients qu'il a en magasin

10,000 sacs de café Rio,

de bonne et de première qualité [illegible].

AVIS.

PENDANT l'absence du soussigné, MM. ALEXANDRE MARKS, de la Nlle-Orléans, et M. CHAS. WILL et M. ALEX. LEVY sont chargés de mes procurations générales.

NLLE-ORLEANS, 9 avril 1866.

HOFFMAN & MARKS.

LE SOUSSIGNÉ

Annonce à ses amis du Sud qu'il a été nommé agent pour la vente des VINS de

MM. CRUSE & FILS FRERES,

DE BORDEAUX, qui ont encore fait de nouveaux arrangements pour l'IMPORTATION DIRECTE à la Nouvelle-Orléans.

Depuis la guerre cette maison a acheté et possède aujourd'hui SEULE

Le Château PONTET CANET,
Le Château BOULIAC,
Le Château LAUJAC.

La supériorité des vins de MM. CRUSE & FILS FRERES est tellement connue, qu'elle n'a pas besoin de recommandations.

E. B. CASTENDYK, Rue du Camp, No 91.

DROGUES, MEDICAMENTS,

PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

[illegible]

FEIBUS & FRIEDLANDER,

[illegible]